

CONCOURS

**Gala
des
chambres**

2024



**PRIX
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



« PRIX DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Le prix Développement Durable est attribué à une chambre de commerce qui a mis en place des pratiques d'affaires responsables à l'interne ou une initiative qui respecte l'environnement à destination de sa communauté d'affaires. La chambre aura démontré un engagement réel à effectuer un changement organisationnel et/ou à mettre en place des outils destinés à ses membres.

MISE EN CANDIDATURE

Toutes les chambres de commerce peuvent participer au concours. Le formulaire doit être dûment rempli dans les délais requis.

Tous les dossiers de candidature doivent être complétés et acheminés à Alexandra Fortier par courriel à alexandra.fortier@fccq.ca ou par [WeTransfer](#) au plus tard le jeudi 29 février 2024 à 23h59.

Un accusé de réception vous sera envoyé.

Veillez s'il vous plait joindre au dossier :

- le logo de la chambre fond transparent au format PNG.

Une chambre ayant été lauréate de ce prix ne peut soumettre de nouveau sa candidature dans cette même catégorie pour les deux Gala des chambres de commerce subséquents. Sa candidature peut toutefois être soumise dans une autre catégorie.

LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Le jury retiendra la candidature qui se sera distinguée au Québec au cours d'une période de douze mois, se terminant entre le 1er février 2023 et le 31 janvier 2024.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour évaluer la performance et l'action de la chambre de commerce dans sa région, le jury considérera les facteurs suivants :

- Objectifs
- Impacts
- Pérennité
- Reproductibilité
- Innovation et originalité

Le jury s'appuie sur le pointage suivant pour attribuer le prix :

CRITÈRES D'ÉVALUATION	PONDÉRATION
Objectifs	/15
Impacts	/25
Pérennité	/30
Reproductibilité	/15
Innovation et originalité	/15



DÉCLARATION DU DÉPÔT DE MISE EN CANDIDATURE

La chambre de commerce de _____ pose sa candidature pour la catégorie « Prix Développement Durable » 2024.

Nom de la personne responsable du dépôt de candidature :	
Titre :	
Téléphone :	
Courriel :	

En déposant votre cahier de candidature, il est accepté que le nom et le logo de la chambre soient utilisés à des fins promotionnelles, si vous êtes retenu comme finaliste de cette catégorie.

Note : Si votre chambre devenait finaliste de cette catégorie, sachez qu'une version abrégée de ce dossier pourra être utilisé comme texte de présentation lors de la soirée du Gala des chambres.



IMPACTS

3. Comment mesurez-vous l'impact de cette initiative ? (150 mots) :



CONCOURS

Gala
des
chambres

2024

4. De quelle manière cette initiative intègre-t-elle les trois dimensions du développement durable : économique, sociale, environnementale ? (350 mots maximum):

CONCOURS

Gala
des
chambres

2024

PÉRENNITÉ

5. Comment assurez-vous la pérennité et le maintien de votre initiative? (350 mots maximum):

CONCOURS

Gala
des
chambres

2024

REPRODUCTIBILITÉ

6. De quelle manière ces pratiques d'affaires ou cette initiative pourraient être reprises par d'autres chambres de commerce ? (250 mots maximum):

INNOVATION

7. En quoi votre initiative ou vos pratiques d'affaires sont-elles innovantes? (150 mots maximum):

8. D'où vous est venue l'idée? (100 mots maximum):

9. Diriez-vous que votre initiative ou vos nouvelles pratiques d'affaires sont :
(en choisir un)

Une amélioration de ce qui existait déjà

Un bouleversement du marché qui fait de votre chambre la nouvelle référence

Une innovation qui crée un produit, un programme ou un service qui n'existait pas



Expliquez votre choix (100 mots maximum):

10. Quels sont les bénéfices attendus à moyen et long terme ? (150 mots maximum):



CONCOURS
**Gala
des
chambres**

2024

POINTS BONUS

- Jusqu'à 5 points additionnels sont disponibles si vous avez mis en place d'autres initiatives en développement durable au sein de votre chambre ou pour vos membres.

Si c'est le cas, décrivez ces initiatives (100 mots maximum) :